

LES SCANDALES DES PLANTATIONS

COMMENT SONT TRAITÉS ASSISTANTS ET COOLIES
en Indochine et aux Indes néerlandaises
par D. B. [Dejean de la Bâtie]
(*L'Écho annamite*, 13 septembre 1928)

Les plantations sont à l'honneur ! Voici que notre confrère le *Phare indochinois* nous en parle, et longuement.

Les deux documents publiés dans ce courageux hebdomadaire nous montrent comment sont traités les assistants, et la promesse que nous fait l'auteur de cette campagne nécessaire, Jean Myriam, nous promet de nouvelles et intéressantes révélations.

D'autre part, l'*Opinion* publie de fort intéressantes révélations sur les plantations des Indes néerlandaises, et nous félicitons M. Lucien Rappel de nous dire tout cela aussi franchement.

Il y a bien de quoi faire honte à nos « grosses sociétés », tant pour la façon dont sont traités chez eux les assistants européens que pour celle dont sont traités les coolies.

J'allais écrire : « tant pour celle, *non moins navrante* », car, toutes proportions gardées, « chefs » et coolies sont aussi maltraités les uns que les autres, dans notre belle Indochine.

Aux sortes de « parcs à bestiaux », de casernements qui rappellent les fameuses « baraques Adrian » du temps de guerre, où sont entassés, pêle-mêle, les coolies sur non plus « modernes » plantations, M. Lucien Rappel oppose les « belles maisons fort agréables » qui sont construites pour eux par les planteurs qui « veillent à ce que leur nourriture soit substantielle et abondante. »

Rappelons, à ce sujet, que les malheureux coolies des plantations de la Société des Terres-Rouges, par exemple, n'ont droit à la poignée de riz quotidienne que depuis quelques mois.

Et c'est tout ce que leur fournit la société.

Quant à l'eau, que les coolies des Indes Néerlandaises ont « saine en abondance », chez nous, l'eau du *suôï* est donnée telle qu'elle, puisée à même la terre.

Ici, l'appel se fait avant le lever du jour, et les coolies partent en pleine nuit. Là-bas, « le coolie se lève un peu avant six heures, au soleil naissant. À neuf heures et demie le coolie a terminé sa saignée. Il rentre à l'usine, y travaille, est chargé de quelques soins d'entretien. « Il ne travaille pas l'après-midi. Chez nous, ils travaillent toute l'après-midi.

Et voici une leçon que d'aucuns devraient bien méditer : « Le vrai planteur sait qu'on ne travaille point dans la saleté, la maladie, les privations. Une longue expérience lui a enseigné que la gaieté, le « moral », était chose précieuse pour la bonne marche du travail. Il y tient. Il n'y veille pas seulement pour les travailleurs indigènes ; il y pense pour ses collaborateurs européens. »

Chez nous, hélas ! mieux vaut ne pas parler de gaieté, et le nombre considérable de coolies qui cherchent à s'enfuir des plantations, avec l'idée fixe de rejoindre le pays natal, la famille qu'ils n'ont pu amener avec eux dans les *trai*, prouve

surabondamment l'état du « moral » qui règne chez ces déracinés.

« Le 16 et le 30 de chaque mois, continue M. L. Rappel, la plantation se repose. Les arbres chôment ; ouvriers et chefs, *en dehors des repos habituels*, s'amuse, organisent des fêtes, sont heureux ».

En Indochine, le coolie-saigneur — attention, typo ! il ne faut pas mettre « seigneur » ! — n'a *jamais* une journée entière de repos ; les arbres ne chôment jamais. Les quelques jours de fête du Têt sont les seuls jours de repos que connaissent assistants et coolies, et croyez bien qu'on les ferait au moins saigner, ces jours-là, et travailler le matin s'ils se laissaient faire ! Ce ne sont pas les employeurs qui ont *inventé* un jour de repos

Il est juste de dire qu'il n'en est pas ainsi sur toutes les plantations et qu'il existe des entreprises où le repos est considéré quelquefois comme légitime. Mais c'est là la minorité.

Et voici comment M. Lucien Rappel apprécie les « magnifiques réalisations de la civilisation françaises » si souvent chantées :

« Recruter un coolie, le nourrir, le payer, ce n'est point assez. Même le bien payer, même le bien nourrir. Je ne crains pas de dire que l'organisation de la vie du travailleur dans les plantations importantes de Cochinchine le place dans un état lamentable et dans une situation anormale.

Arracher un homme à son milieu, à sa famille, le faire vivre seul, dans un pays inconnu, c'est accumuler les chances de désordre de maladie, de révolte même.

Faites des villages de travailleurs ; installez-y les femmes des coolies, les enfants, le prêtre (*et le bonze aussi*, ajouterions nous), l'infirmerie, voire le cinéma, vous aurez des chances d'avoir du bon travail. »

On ne saurait mieux dire. Espérons que cette voix sera entendue. Souhaitons enfin que, pour la plus grande confusion de nos bonnes, de nos trop humaines « grosses sociétés », venues soi-disant apporter la richesse à l'Indochine, une délégation de planteurs javanais, appartenant aux « grosses sociétés » de là-bas, vienne visiter notre *terre promise* ».

Peut-être la crainte de la publicité que ceux-ci ne manqueraient pas de faire à celles-là les remettrait-elle dans le droit chemin. Avec de tels gens, sait-on jamais ?.

Les réformes en faveur des indigènes ne se réaliseront que sur l'ordre impérial de la Métropole

Dans son rapport sur la réforme du Conseil supérieur des colonies, dont nous avons reproduit certaines parties, le colonel Bernard¹ termine ses conclusions par ces réflexions dont les événements survenus au cours de ces dernières années en Indochine ne démontrent que trop la justesse :

Nous avons montré plus haut à quels obstacles se heurte la réalisation de tout progrès dans l'ordre politique. L'existence des privilèges nés de la conquête, le conflit incessant des races et des intérêts rendent souvent difficile et auraient pu, dans certains pays, rendre impossible toute évolution pacifique.

Ce n'est point dans les colonies elles-mêmes qu'ont pris naissance les mouvements d'émancipation qui ont eu sur la vie politique et économique des colonies, l'influence la plus considérable. Ce n'est point des Antilles qu'est parti le mouvement qui a abouti à la suppression de la traite et à la disparition de l'esclavage. L'ardente campagne menée par Multa Tulli [*sic*]² contre le régime des

¹ Fernand Bernard, des Messageries fluviales de Cochinchine.

² Edouard Douwes Dekker, fonctionnaire de l'administration coloniale néerlandaise, publie en 1860, sous le pseudonyme de Multatuli (« J'ai beaucoup souffert »), son célèbre roman *Max Havelaar*, dont le nom a été adopté de nos jours par des mouvements d'échange équitable.

cultures forcées aux Indes Néerlandaises n'a valu à son auteur, à Java même, que des persécutions. Dans bien des circonstances, et si l'on veut réaliser dans les colonies françaises des réformes devenues nécessaires, il sera bon d'en pouvoir confier l'étude à des assemblées indépendantes, siégeant dans la métropole, soustraites aux influences locales des passions et des préjugés.
